

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 AVRIL 2025

à 18h30 à la mairie de Gresse en Vercors

Présents : Rémi GOUBE, Frédéric FROMENT, Didier RICHE, Olivier BRIDELANCE, Gilles APELOIG, Fatima CHOMAT, Soazig QUILLARD, Sophie THOMAS, Elisabeth MARTIN

Représenté : Michel PECOUL par Fatima CHOMAT

Absent :

Secrétaire : Elisabeth MARTIN

Le quorum étant atteint la séance s'ouvre à 18h30.

1 - Le procès-verbal du 04 avril 2025

Le procès-verbal du conseil municipal nommant les membres du CCAS, est adopté à l'unanimité.

2 – Fixation des taux 2025 des taxes de fiscalité directe

Monsieur le maire rappelle que les taux de taxes de fiscalité locales doivent être déterminés et votés avant le vote du budget prévisionnel.

Vu le code général des collectivités territoriales, monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal d'augmenter les taux des taxes de 2 % comme suit :

- Le taux de la taxe du foncier bâti passe de 46,51 à 47,44 %
- Le taux de la taxe du foncier non bâti passe de 84,59 à 86,28 %
- Le taux de la taxe d'habitation passe de 20,67 à 21,08 %

Ce qui représentera un gain de 17 219,00 € pour la commune et une augmentation « relative » des taxes (20 € pour un foyer fiscal payant 1000€ de taxe foncière).

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Approuve Les taux d'imposition 2025.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

3 – Approbation du compte de gestion 2024 du budget général

Le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
RECETTES		
Prévisions budgétaires tot. (a)	942 621,00	1 631 773,61
Titres de recette émis (b)	420 037,82	1 527 356,15
Réductions de titres (c)		2 866,88
Recettes nettes (d = b - c)	420 037,82	1 524 489,27

DÉPENSES

Autorisations budgétaires tot. (e)	942 621,00	1 631 773,61
Mandats émis (f)	535 479,27	1 063 512,43
Annulations de mandats (g)		3 097,72
Dépenses nettes (h = f - g)	535 479,27	1 060 414,71

RÉSULTATS DE L'EXERCICE

(d - h) Excédent		464 074,56
(h - d) Déficit	115 441,45	

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,
Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de voter le compte de gestion de l'année N-1 avant le 15 avril de l'année N,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal après avoir délibéré,

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024 pour le budget général. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

4 – Approbation du compte administratif 2024 du budget général

Sous la présidence de Frédéric FROMENT, premier adjoint aux finances, le conseil municipal examine le compte administratif du budget général qui s'établit ainsi :

CA 2024 BUDGET GENERAL	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 060 414,71 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 524 489,27 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	464 074,56 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	535 479,27 €
RECETTES INVESTISSEMENT	420 037,82 €
RESULTAT INVESTISSEMENT 2024	- 115 441,45 €
RESULTAT GLOBAL 2024	348 633,11 €
EXCEDENT ANTERIEUR DE FONCTIONNEMENT	97 771,61 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024	464 074,56 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	561 846,17 €
RESULTAT ANTERIEUR D'INVESTISSEMENT	- 285 709,67 €
RESULTAT INVESTISSEMENT 2024	- 115 441,45 €
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT	- 401 151,12 €
RESULTAT GLOBAL	160 695,05 €

Vu le code général des collectivités territoriales,
 Considérant la nécessité de voter le compte de gestion de l'année N-1 avant le 15 avril de l'année N,
 Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,
 Le conseil municipal après avoir délibéré hors de la présence du maire, Rémi GOUBE, qui quitte la salle au moment du vote,
Approuve le compte administratif 2024 pour le budget général.

VOTE : 9 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

5 – Affectation du résultat 2024 du budget général

Monsieur le maire présente les résultats après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2024, conforme au compte de gestion :

Résultat de FONCTIONNEMENT A Résultat de l'exercice 2024 B Résultats antérieurs reportés (002 du CA 2022) C Résultat à affecter (A+B)	464 074,56 € 97 771,61 € 561 846,17 €
Résultat d'INVESTISSEMENT D Solde d'exécution de section d'investissement	- 401 151,12 €
Affectation du résultat de FONCTIONNEMENT Affectation en Réserve au compte 1068 en investissement Résultat reporté au Fonctionnement au 002	561 846,17 € 0 €

Le conseil municipal après avoir délibéré,
Approuve l'affectation du résultat 2024 pour le budget général.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

6 – Approbation du budget primitif 2025 du budget général

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025. L'ensemble des crédits par chapitre et opérations, en dépenses et en recettes, section de fonctionnement et d'investissement, sont présentés. Le budget s'établit ainsi :

BUDGET PRIMITIF 2025 - BG	BP 2024	CA 2024	BP 2025
<i>Fonctionnement - dépenses</i>	<i>1 631 773,61€</i>	<i>1 060 414,71€</i>	<i>1 489 000,00€</i>
011 – Charges à caractère général	442 553,00€	372 916,38€	436 096,00€
012 – Charges de personnel et frais assimilés	442 018,00€	418 493,83€	504 260,00€
014 – Atténuations de produits	16 000€	15 977,00€	16 000,00€
023 – Virement à la section d'investissement	407 692,83€	0,00€	177 419,96€
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 513,06€	10 947,52€	26 753,19€
65 – Autres charges de gestion courante	289 506,00€	222 438,88€	322 363,00€
66 – Charges financières	20 490,72€	19 641,00€	6 007,85€

67 – Charges spécifiques	0,00€	0,00€	100,00€
Fonctionnement - recettes	1 631 773,61€	1 622 260,88€	1 489 000,00€
002 – Résultat fonctionnement reporté	97 771,61€	97 771,61€	0,00€
013 – Atténuations de charges	75 000,00€	56 294,86€	60 000,00€
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	62 666,00€	106 139,51€	68 000,00€
73 - Impôts et taxes	116 910,00€	116 909,52€	133 269,56€
731 – Fiscalité locale	890 040,00€	897 233,64€	860 542,44€
74 – Dotations aux participations	289 286,00€	311 706,71€	309 918,00€
75 – Autres produits de gestion courante	100 100,00€	36 205,03€	57 270,00€

BUDGET PRIMITIF 2025 - BG	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Investissement - dépenses	942 621,00€	821 188,94€	629 620,40€
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	285 709,67€	285 709,67€	401 151,12€
16 – Emprunts et dettes assimilées	81 377,41€	78 902,55€	84 176,28€
20 – Immobilisations incorporelles	61 951,00€	49 019,22€	0,00€
204 – Subventions d'équipements versées	53 793,04€	53 793,04€	53 793,00€
21 – Immobilisations corporelles	459 789,88€	353 764,36€	90 500,00€
Investissement - recettes	942 621,00€	420 037,82€	969 000,00€
021 – Virement de la section de fonctionnement	407 692,83€	0,00€	177 419,96€
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 513,06€	10 947,52€	26 753,19€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	309 375,67€	306 295,30€	621 346,17€
13 – Subventions d'investissement	212 039,44€	102 795,00€	143 480,68€

Le conseil municipal après avoir délibéré,

Approuve le budget primitif 2025 du budget général au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section de l'investissement.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

7 – Approbation du compte de gestion 2024 du budget des équipements touristiques

Le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
RECETTES		
Prévisions budgétaires tot. (a)	308 416,20	321 268,19
Titres de recette émis (b)	95 522,86	229 860,45
Réductions de titres (c)		
Recettes nettes (d = b - c)	95 522,86	229 860,45
DÉPENSES		
Autorisations budgétaires tot.(e)	165 675,73	321 268,19
Mandats émis (f)	108 237	321 970,22
Annulations de mandats (g)		11 767,06
Dépenses nettes (h = f - g)	108 237	310 203,16
RÉSULTATS DE L'EXERCICE		
(d - h) Excédent		
(h - d) Déficit	12 714,14	80 342,71

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de voter le compte de gestion de l'année N-1 avant le 15 avril de l'année N,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal après avoir délibéré,

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024 pour le budget des équipements touristiques. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

8 – Approbation du compte administratif 2024 du budget équipements touristiques

Sous la présidence de Frédéric FROMENT, premier adjoint aux finances, le conseil municipal examine le compte administratif du budget équipements touristiques qui s'établit ainsi :

CA 2024 BUDGET ET	
DEPENSES D'EXPLOITATION	310 203,16 €
RECETTES D'EXPLOITATION	229 860,45 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 80 342,71 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	108 237,00 €
RECETTES INVESTISSEMENT	95 522,86 €
RESULTAT INVESTISSEMENT 2024	- 12 714,14 €
RESULTAT GLOBAL 2024	- 93 056,85 €

EXCEDENT ANTERIEUR DE FONCTIONNEMENT	-	3 762,17 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024	-	80 342,71 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	-	84 104,88 €

Vu le code général des collectivités territoriales,
 Considérant la nécessité de voter le compte de gestion de l'année N-1 avant le 15 avril de l'année N,
 Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,
 Le conseil municipal après avoir délibéré hors de la présence du maire, Rémi GOUBE, qui quitte la salle au moment du vote,
Approuve le compte administratif 2024 pour le budget équipements touristiques.

VOTE : 9 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

9 – Affectation du résultat 2024 du budget équipements touristiques

Monsieur le maire présente les résultats après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2024, conforme au compte de gestion :

Résultat de FONCTIONNEMENT A Résultat de l'exercice 2024 B Résultats antérieurs reportés (002 du CA 2024) C Résultat à affecter (A+B)	- 80 342,71 € - 3 762,17 € - 84 104,88 €
Résultat d'INVESTISSEMENT D Solde d'exécution de section d'investissement	+ 136 646,39 €
Affectation du résultat de FONCTIONNEMENT Affectation en Réserve au compte 1068 en investissement Résultat reporté au Fonctionnement au 002	0 € - 84 104,88 €

Le conseil municipal après avoir délibéré,
Approuve l'affectation du résultat 2024 pour le budget équipements touristiques.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

10 – Approbation du budget primitif 2025 du budget équipements touristiques

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025. L'ensemble des crédits par chapitre et opérations, en dépenses et en recettes, section de fonctionnement et d'investissement, sont présentés. Le budget s'établit ainsi :

BUDGET PRIMITIF 2025 - ET	BP 2024	CA 2024	BP 2025
<i>Fonctionnement - dépenses</i>	<i>321 268,19€</i>	<i>313 965,33€</i>	<i>400 000,00€</i>
002 – Résultat d'exploitation reporté	3 762,17€	3 762,17€	84 104,88€
011 – Charges à caractère général	85 550,00€	84 946,69€	88 674,13€
012 – Charges de personnel et frais assimilés	126 442,59€	120 379,94€	134 650,00€
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	91 793,07€	91 793,07€	86 326,74€

65 – Autres charges de gestion courante	1 050,00€	879,08€	1 642,17€
66 – Charges financières	5 700,89	5 234,91€	4 062,08€
67 – Charges exceptionnelles	6 969,47€	6 969,47€	-
Fonctionnement - recettes	321 268,19€	229 860,45€	400 000,00€
013 – Atténuations de charges	0,00€	272,75€	-
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	42 098,62€	42 098,62€	35 558,52€
70 – Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	91 721,97€	53 889,72€	163 800,48€
74 – Subventions d'exploitation	184 300,00€	129 000,00€	200 000,00€
75 – Autres produits de gestion courante	3 147,60€	1 236,96€	641,00€
77 – Produits exceptionnels	0,00€	3 362,40€	0,00€

BUDGET PRIMITIF 2025 - ET	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Investissement - dépenses	165 675,73€	108 237,00€	255 000,00€
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 098,62€	42 098,62€	35 558,52€
16 – Emprunts et dettes assimilées	9 905,11€	9 905,11€	10 345,74€
20 – Immobilisations incorporelles	48 000,00€	20 070,00€	64 000,00€
21 – Immobilisations corporelles	65 672,00€	36 163,27€	145 095,74€
Investissement - recettes	308 416,20€	244 883,39€	255 000,00€
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	149 360,53€	149 360,53€	136 646,39€
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	91 793,07€	91 793,07€	86 326,74€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	10 662,60€	2 212,71€	4 900,00€
13 – Subventions d'investissement	56 600,00€	0,00€	27 126,87€
21 – immobilisations corporelles	0,00€	1 517,08€	-

Le conseil municipal après avoir délibéré,

Approuve le budget primitif 2025 du budget équipements touristiques au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section de l'investissement.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

11 – Approbation du compte de gestion 2024 du budget eau et assainissement

Le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)	905 568,21	407 790,46
Titres de recette émis (b)	264 114,65	308 806,34
Réductions de titres (c)		369,37
Recettes nettes (d = b - c)	264 114,65	308 436,97
DÉPENSES		
Autorisations budgétaires totales (e)	358 586,52	346 419,45
Mandats émis (f)	310 872,37	323 988,74
Annulations de mandats (g)		
Dépenses nettes (h = f - g)	310 872,37	323 988,74
RÉSULTATS DE L'EXERCICE		
(d - h) Excédent		
(h - d) Déficit	46 757,72	15 551,77

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de voter le compte de gestion de l'année N-1 avant le 15 avril de l'année N,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal après avoir délibéré,

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024 pour le budget eau et assainissement.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

12 – Approbation du compte administratif 2024 du budget eau et assainissement

Sous la présidence de Frédéric FROMENT, premier adjoint aux finances, le conseil municipal examine le compte administratif du budget eau et assainissement qui s'établit ainsi :

CA 2024 BUDGET EAU ET ASSINISSEMENT

DEPENSES D'EXPLOITATION	323 988,74 €
RECETTES D'EXPLOITATION	308 436,97 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 15 551,77 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	310 872,37 €
RECETTES INVESTISSEMENT	264 114,65 €
RESULTAT INVESTISSEMENT 2024	- 46 757,72 €
RESULTAT GLOBAL 2024	- 62 309,49 €
EXCEDENT ANTERIEUR DE FONCTIONNEMENT	53 863,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024	- 15 551,77 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	38 311,23 €
RESULTAT ANTERIEUR D'INVESTISSEMENT	537 423,50 €
RESULTAT INVESTISSEMENT 2024	- 46 757,72 €
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT	490 665,78 €
RESULTAT GLOBAL	528 977,01 €

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de voter le compte de gestion de l'année N-1 avant le 15 avril de l'année N,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal après avoir délibéré hors de la présence du maire, Rémi GOUBE, qui quitte la salle au moment du vote,

Approuve le compte administratif 2024 pour le budget eau et assainissement.

VOTE : 9 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

13 – Affectation du résultat 2024 du budget eau et assainissement

Monsieur le maire présente les résultats après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2024, conforme au compte de gestion :

Résultat de FONCTIONNEMENT	
A Résultat de l'exercice 2024	-15 551,77 €
B Résultats antérieurs reportés (002 du CA 2024)	+ 53 863,00€
C Résultat à affecter (A+B)	+ 38 311,23 €
Résultat d'INVESTISSEMENT	
D Solde d'exécution de section d'investissement	+ 490 665,78 €
Affectation du résultat de FONCTIONNEMENT	
Affectation en Réserve au compte 1068 en investissement	0 €
Résultat reporté au Fonctionnement au 002	+ 38 311,23 €

Le conseil municipal après avoir délibéré,
Approuve l'affectation du résultat 2024 pour le budget eau et assainissement.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

14 – Approbation du budget primitif 2025 du budget eau et assainissement

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025. L'ensemble des crédits par chapitre et opérations, en dépenses et en recettes, section de fonctionnement et d'investissement, sont présentés.

Le budget s'établit ainsi :

BUDGET PRIMITIF 2025 - EAU	BP 2024	CA 2024	BP 2025
<i>Fonctionnement - dépenses</i>	346 419,45€	323 988,74€	375 000,00€
011 – Charges à caractère général	140 450,00€	138 823,82€	173 500,00€
012 – Charges de personnel et frais assimilés	21 000,00€	20 791,72€	21 500,00€
014 – Atténuations de produits	14 400,00€	8 715,00€	17 500,00€
022 – Dépenses imprévues	2 500,00€	0,00€	0,00€
023 – Virement à la section d'investissement	3 500,00€	0,00€	-
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	138 964,75€	138 964,75€	140 000,40€
65 – Autres charges de gestion courante	2 100,00€	0,00€	2 198,42€
66 – Charges financières	17 504,70€	15 564,54€	18 301,18€
67 – Charges exceptionnelles	6 000,00€	1 128,91€	2 000,00€
<i>Fonctionnement - recettes</i>	407 790,46€	362 299,97€	375 000,00€
002 – Résultat d'exploitation reporté	53 863,00€	53 863,00€	38 311,23€
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	70 066,86€	24 755,37€	70 000,00€
70 – Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	281 400,00€	280 367,09€	266 048,77€
74 – Subventions d'exploitation	0,00€	3 314,51€	0,00€
75 – Autres produits de gestion courante	2 460,60€	0,00€	640,00€

BUDGET PRIMITIF 2025 - EAU	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Investissement - dépenses	358 586,52€	310 872,37€	233 000,00€
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 066,86€	24 755,37€	70 000,00€
-16 – Emprunts et dettes assimilées	45 869,66€	36 856,54€	22 754,78€
20 – Immobilisations incorporelles	60 150,00€	67 110,00€	5 000,00€
21 – Immobilisations corporelles	182 500,00€	182 150,46€	135 245,22€
Investissement - recettes	905 568,21€	801 538,15€	800 000,00€
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	537 423,50€	537 423,50€	490 665,78€
021 – Virement de la section d'exploitation	3 500,00€	0,00€	-
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	138 964,75€	138 964,75€	140 000,40€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	16 732,00€	20 117,80€	29 333,82€
13 – Subventions d'investissement	208 947,96€	105 032,10€	140 000,00€

Le conseil municipal après avoir délibéré,

Approuve le budget primitif 2025 du budget eau et assainissement au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section de l'investissement.

VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

15/ Informations complémentaires

Frédéric FROMENT explique que la dette de la commune est de 1 153 000, 00 €, qu'avec un remboursement de 300 000,00 € par an, le ratio de remboursement est de 3,8 ans. L'emprunt reste donc possible pour des projets futurs.

Rémi GOUBE annonce que des travaux et des achats sont envisagés pour 2025, comme :

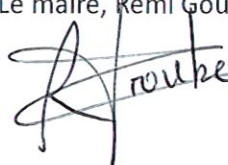
L'aménagement de la voirie à l'entrée du village, les marquages au sol, l'entretien de la voirie en général, la réparation du mur du cimetière, la grande inspection du télésiège, l'achat d'un véhicule de transport, des travaux sur la place des dolomites

Didier RICHE fait remarquer qu'un travail est engagé depuis plusieurs mois pour augmenter les recettes des équipements touristiques (piscine, cinéma et odysée verte).

Olivier BRIDELANCE explique que le budget eau et assainissement présente un excédent de 528 977,00 € ce qui pourra permettre des investissements et des travaux sur le réseau d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h environ.

Le maire, Rémi Goube

QUESTIONS / REPONSES

Coralie CAPEL-STOLTZ s'interroge sur l'affectation totale de l'excédent du budget fonctionnement vers le budget investissement et pense qu'il est difficile, au besoin, de faire l'opération inverse. Monsieur le maire explique que c'est possible et qu'il n'y a pas de risque.

Bernard FREYDIER se souvient que ce débat avait déjà eu lieu il y a quelques années.

Coralie CAPEL-STOLTZ fait remarquer qu'il est aujourd'hui possible pour la commune de conserver sa compétence eau et assainissement.

Bernard FREYDIER complète ces propos en ajoutant que ce budget apporte des recettes conséquentes à la commune.

Bernard FREYDIER demande si le prêt que la communauté des communes du Trièves a accordé à la station de Gresse pourra être remboursé. Didier RICHE indique que la réponse sera donnée lors de la réunion publique du 26 avril 2025 à 10h30 au cinéma.

Coralie CAPEL-STOLTZ dit que les taux des taxes fiscales sont élevés à Gresse, Rémi GOUBE explique qu'il est préférable d'augmenter régulièrement ces taxes.

Olivier BRIDELANCE ajoute que la commune est dotée de nombreux équipements à entretenir.

Coralie CAPEL-STOLTZ demande si des subventions ont été demandées pour financer les travaux prévus, Didier RICHE répond que oui, des subventions ou d'autres financements vont être demandés.

Jean-Paul CAUSSE demande si les travaux de l'église sont terminés et si des subventions ont été obtenues.

Elisabeth MARTIN répond que les travaux de la première tranche de restauration sont terminés pour un montant de 160 000,00 €. Les subventions ont été demandées par la municipalité précédente, dont 34 000 € au département et 39 500 € à la région. De plus la fondation du patrimoine reversera les dons à la mairie pour environ 60 000 €.

La somme des dons restant participera à financer les prochains travaux de l'église (toiture de la nef) prévus pour 2026.